

DEPARTEMENT  
DE HAUTE CORSE

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIUM'ORBU-CASTELLU

EXTRAIT DU REGISTRE

Nombre de membres

En exercice : 38  
Présents : 14  
Absents ayant donné pouvoir ou  
procuration : 1  
Absents : 23  
Votants : 15  
Pour 15  
Contre 0  
Abstention 0

Date de la convocation  
24/06/2025

Date d'affichage  
02/07/2025

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE  
SEANCE DU 30 JUIN 2025  
RECONVOCAION SUITE A ABSENCE DE QUORUM

L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin à dix-sept heures, l'assemblée délibérante légalement convoquée par le Président, s'est réunie dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Francis GIUDICI.

Présents : Michel GALINIER, Francis GIUDICI, Angèle MANFREDI, Marie-Toussainte SISTI-BALARD, Don Marc ALBERTINI, François MARTINETTI, Jean Jacques FRATICELLI, Agnulina ANDREANI, Philippe VITTORI, Guy MOULIN PAOLI, François TIBERI, Marlène GIUDICELLI, Jean Marc PINELLI, Josette FERRARI.

Suppléés : /

Absents ayant donné pouvoir : Marion PAOLINI à Francis GIUDICI.

Absents : Antoine OTTAVI, Marie MONTI FOUILLERON, Ange PIERI, Marie Félicia CRISTOFARI, Dominique FRATICELLI, Xavier LUCIANI, Ghjuvan-Santu LE MAO, Jacques BARTOLI, François BENEDETTI, Jean Noël GIUDICI, André ROCCHI, Anne Marie CHIODI, Christian PAOLI, Murielle ELEGANTINI, Sébastien, GUIDICELLI, Esteban SALDANA, Dominique VILLARD-ANGELI, Lisa PAOLI-FRANCISCI, Jean Noël PROFIZI, Stella MORACCHINI, Georges MORACCHINI, Philippe GIOVANNI, Philippe SUSINI.

Secrétaire de séance : Marlene GIUDICELLI.

**Délibération n°4725 : Plan de financement – Acquisition d'une machine à déjeuner poids lourds**

Le Président expose au Conseil qu'il y a lieu de procéder à l'acquisition d'une machine à déjeuner les pneus des véhicules poids lourds dans le cadre des fonctions de l'atelier géré en régie par la Communauté de communes.

Cette acquisition permettrait aux agents de l'atelier de procéder directement au démontage et montage des pneus sur site et ainsi économiser des frais de prestations extérieures.

Le Président propose de procéder à cette acquisition pour un montant estimé à **9 000 € HT** dont le plan de financement est le suivant :

- 70% CDC /D.Q soit.....6 300 €
- 20 % Communauté de Communes soit.....1 800 €

**Le Conseil Communautaire,**  
Où l'exposé du Président,

à l'unanimité des membres présents

**-Adopte** l'opération et son plan de financement précité ;

- Autorise** le président à signer tout document relatif à cette affaire ;
- Autorise** Monsieur le Président à assurer le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

**Extrait conforme au registre des délibérations  
de la communauté de communes Fium'Orbu -Castellu  
Le Président, Francis GIUDICI**

Certifié exécutoire compte tenu  
de la transmission en Sous  
Préfecture le

Le Président Francis GIUDICI

Signé numériquement par: Francis GIUDICI  
Organisme: COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FIUMORBU CASTELLU  
Unité organisationnelle: 0002 200033827  
Limites d'utilisation: Explicit Text: ETSI EN 319 411-2 compliant certificates for natural persons (QCP-N-QSCD) : Signature and Authentication  
411-2 compliant certificates for natural persons (QCP-N-QSCD) : Authentication and Signature  
Date: 02/07/2025 15:23:01

**REÇU EN PREFECTURE**  
le 02/07/2025

Application gratuite E-legatto.com

99\_DE-028-200025827-20250630-4725-DE